

**Conseil d'administration
du 04 février 2020**

Délibération n°05/2020

CAPACITÉS D'ACCUEIL EN MASTER POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021

Membres en exercice : 36

Membres présents : 23

Membres représentés : 9

- Vu l'article L612-6 du Code de l'éducation,

**LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ONT APPROUVÉ PAR 23 VOIX POUR, 3 VOIX CONTRE ET 6 ABSTENTIONS (32 VOTANTS)
LES CAPACITÉS D'ACCUEIL EN MASTER POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021
TELLES QUE PRÉSENTÉES EN ANNEXES.**

Le Président de Sorbonne Université

